

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF  
VILLE DE NEUVILLE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le mardi 29 mars 2016 à 18 h 45 à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Manon Théberge	Conseillère
Monsieur Michel Bernier	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, maire.

**EST ABSENT :**

Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
--------------------------	------------

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe
Monsieur Olivier Coulombe	Directeur des travaux publics

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (18 h 45) ET ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

16-03-77 QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (18 H 47)
2. EMBAUCHE DE MONSIEUR DAVID BOUCHARD AU POSTE DE DIRECTEUR AU SERVICE DE L'URBANISME
3. EMBAUCHE DE MADAME VERONIQUE NOËL AU POSTE DE COORDONNATRICE DU SERVICE DES LOISIRS (TEMPORAIRE)
4. FERMETURE DE LA SEANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **EMBAUCHE DE MONSIEUR DAVID BOUCHARD AU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME**

16-03-78 **CONSIDÉRANT QU'il** a lieu de combler le poste de directeur du Service de l'urbanisme actuellement vacant depuis le 19 février 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville a procédé à un appel de candidatures pour le poste de directeur du Service de l'urbanisme;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection a été constitué lors de la séance du conseil du 7 mars 2016 aux fins d'entrevues de sélection;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville a reçu plusieurs candidatures pour le poste de directeur du Service de l'urbanisme;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

**QUE** ce conseil nomme monsieur David Bouchard au poste de directeur du Service de l'urbanisme.

**QUE** la date d'entrée en fonction soit établie avec le directeur général et greffier.

**QUE** le salaire soit établi selon l'échelon 1 en 2016 pour le poste de directeur du Service de l'urbanisme de la politique salariale des employés cadres de la ville de Neuville.

**QUE** le conseil souhaite la bienvenue et les meilleures chances à monsieur David Bouchard dans ses nouvelles fonctions.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. **EMBAUCHE DE MADAME VÉRONIQUE NOËL AU POSTE DE COORDONNATRICE AU SERVICE DES LOISIRS (TEMPORAIRE)**

13-03-79

**CONSIDÉRANT QU'**il a lieu de procéder à l'embauche d'un (e) coordonnateur (trice) au Service des loisirs;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville a procédé à un appel de candidatures pour le poste de coordonnateur (trice) au Service des loisirs;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection a été constitué lors de la séance du conseil du 7 mars 2016 aux fins d'entrevues de sélection;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Neuville a reçu plusieurs candidatures pour le poste de coordonnateur (trice) au Service des loisirs;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

**QUE** ce conseil nomme madame Véronique Noël au poste temporaire de coordonnatrice du Service des loisirs pour une période déterminée se terminant le 31 décembre 2016.

**QUE** la date d'entrée en fonction soit établie avec le directeur général et greffier;

**QUE** le salaire soit établi selon l'échelon 1 en 2016 pour le poste de coordonnateur au Service des loisirs et que les conditions d'emploi soient celles prévues dans la politique salariale des employés-cadres de la ville de Neuville.

**QUE** le conseil souhaite la bienvenue et les meilleures chances à madame Véronique Noël dans ses nouvelles fonctions.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire lève la séance à 18 h 55.

*En signant le présent procès-verbal, M. le Maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.*

---

Bernard Gaudreau  
Maire

---

Daniel Le Pape  
Directeur général et greffier